

Elections : consultation des listes d'émargement du second tour



La préfecture de Vaucluse informe que la consultation des listes d'émargement à l'issue du second tour de scrutin du 28 juin prochain, sera possible pendant 10 jours à compter de l'élection, soit du lundi 29 juin au mercredi 8 juillet inclus. Les listes seront consultables à la préfecture de Vaucluse, 2 avenue de la Folie à Avignon, sur rendez-vous uniquement, en se présentant à l'accueil.



Ecrit par Echo du Mardi le 27 juin 2020

Les électeurs, candidats ou leurs délégués seront reçus de 9 heures à 11 heures 30 et de 13 heures 30 à 16 heures, au bâtiment A, 1er étage, bureau de la réglementation, des titres et des élections.

Pour prendre rendez-vous, les électeurs, candidats ou délégués de candidats, doivent adresser un message à : pref-elections@vaucluse.gouv.fr

Ils devront se présenter au poste de garde munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de leur qualité d'électeur. Les candidats sont prioritaires par rapport aux électeurs. Une seule personne par rendez-vous sera admise.